Image not found or type unknown

Droit de vente dun mobilhome

Par **TOUGTOUG**, le **12/04/2009** à **13:42**

Bonjour,JE SUIS PROPRIETAIRE D UN MOBILHOME SUR UN TERRAIN DE CAMPING QUE JE LOUE A L ANNEE JE DESIDE DE LE VENDRE EN PASSANT DES ANNONCES SUR LE NET + SUR DES JOURNEAUX ET UN ACHETEUR CE PRESENTE LA VISITE CE FAIT PAR MOI ET IL LUI PLAIT IL VEUT L ACHETER IL VA AU BUREAU DU PROPRIETAIRE ET IL LUI VENDS UN DE CES MOBILHOMES MOI JE PERS LA VENTE DE MON MOBILHOME .EN PLUS IL PREND 20% SUR LA VENTE DU MOBILHOME ON T IL UN % A RESPECTE SUR LA VENTE JE VOUS REMERCIE D AVANCE

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés